



SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

POLICE des SÉPULTURES

Le Maire de la commune de VILLENEUVE-LES-AVIGNON (Gard)

Vu la demande présentée le 12 mars 2024par Pierre BAUDINdemeurant à 775 route d'Alès 30290 LAUDUN

en vue d'obtenir l'autorisation de faire exhumer le corps de

SOULLIER Louise décédée en 1985

inhumé dans le cimetière communal

CENTRE VILLE, caveau n° 2173, famille SERRA.

Vu le Code des Communes et notamment ses articles L361-1 à L364-6, R361-1 à R364-17 et L131-2-4°,

Vu le Code Pénal,

ARRÊTE : 2024 / 176Article premier - Pierre BAUDIN

est autorisé à faire procéder à l'exhumation du corps de

SOULLIER Louise décédée en 1985

pour

le faire réinhumer dans le même caveau.Article 2 - Cette opération aura lieu le 18 mars 2024 à 08 heures 30 minutes

en présence de Pompes funèbres MARCO, son mandataire et sous la surveillance de Monsieur Gérard GUICHARD Conservateur des cimetières.

Fait à VILLENEUVE-LES-AVIGNON, le 12 mars 2024

Le maire,



~ ODYSSÉE - Littera 7.67A ~